news tank higher ed & research

L'abonnement à News Tank est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de News Tank.
Imprimé par Xavier Teissedre pour son seul usage (abonné n° 13929)

Sorbonne Nouvelle : élection de la présidence en avril, « priorité absolue » au campus Nation

Paris - Publié le jeudi 14 février 2019 à 12 h 24 - Interview n° 140044

« Je souhaite mettre tout en œuvre pour que les élections des conseils centraux se tiennent lors de cette année universitaire. Le provisoire qui dure n'est pas pour moi ! », déclare Raphaël Costambeys-Kempczynski, administrateur provisoire de l'Université Sorbonne Nouvelle depuis le 21/01/2019, dans un entretien à News Tank.

Il annonce son objectif d'organiser l'élection du prochain président ou la prochaine présidente de la Sorbonne Nouvelle lors du conseil d'administration du 19/04.

« Ce n'est pas parce que les élections ont été annulées que les travaux sur le chantier sont suspendus », indique-t-il aussi à propos du futur campus Nation que l'université doit investir à la rentrée 2019. Il s'agit d'une « priorité absolue ». Plus largement, « il est important pour notre université de ne pas réduire notre activité à de la gestion des affaires courantes ».

Raphaël Costambeys-Kempczynski revient également sur les enjeux d'expérience étudiante, dont il faudrait faire « la colonne vertébrale des politiques universitaires, en articulant le vécu et les temps d'apprentissage ».

À propos de la Comue USPC, dont il est directeur délégué vie de campus et expérience étudiante, il dit vouloir « garantir la pérennité des services partagés inter-établissements ».

Raphaël Costambeys-Kempczynski répond à News Tank

Dans quelles circonstances êtes-vous devenu administrateur provisoire de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 ?

Raphaël Costambeys-Kempczynski : Les élections aux conseils centraux de l'université étaient prévues au mois de décembre 2018. Cependant, le site principal de l'université a été bloqué par des étudiants. Ils manifestaient contre l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants extracommunautaires : nous n'avons pas pu assurer les scrutins et nous dû annuler les élections.

Le mandat de Carle Bonnafous-Murat, le président, est tombé le 18/12/2018 à minuit. Le 18/01, le recteur de Paris, Gilles Pécout, a proposé alors de me nommer administrateur provisoire. L'arrêté a été signé le 21/01.

Quelles sont vos priorités et selon quel calendrier ?

Je souhaite mettre tout en œuvre pour que les élections des conseils centraux se tiennent sur lors de cette année universitaire. Le provisoire qui dure n'est pas pour moi !

Nous avons donc établi un calendrier qui permettrait d'installer les nouveaux conseils centraux au mois d'avril et d'élire le prochain président ou la prochaine présidente de la Sorbonne Nouvelle lors du conseil d'administration du 19/04.

« Une politique immobilière forte

La Sorbonne Nouvelle bénéfice également d'une politique immobilière forte avec sa participation dans le campus Condorcet, mais aussi avec la construction du tout nouveau campus Nation de la Sorbonne Nouvelle avec ses 45 000 m² plancher dans le 12e arrondissement de Paris.

Ce n'est pas parce que les élections ont été annulées que les travaux sur le chantier sont suspendus ! Je suis impliqué dans la construction de ce campus depuis la conception du projet qui, avec ses moments de joies et de frustrations, ses moments d'imprévus et de bonheur, reste une priorité absolue pour l'université.

La Sorbonne Nouvelle va-t-elle pouvoir se positionner sur des appels à projets du PIA, des projets stratégiques, pendant cette période ?

Il est important pour notre université de ne pas réduire notre activité à de la gestion des affaires courantes. Même si une nouvelle équipe de direction avec son programme et ses nouveaux projets pour l'établissement sera élue dans un peu moins de trois mois, la communauté universitaire doit se permettre de réfléchir aux enjeux stratégiques de l'ESR.

En 2020, la Sorbonne Nouvelle fêtera ses 50 ans et ce, dans une toute nouvelle configuration géographique dessinée sur trois campus : la Sorbonne, Condorcet et Nation.

Dès à présent, notre université doit prendre appui sur l'aboutissement d'une politique immobilière ambitieuse, menée depuis plus d'une décennie, pour s'engager dans une nouvelle stratégie scientifique et pédagogique. Cela afin de garantir que l'adjectif « nouvelle » continue à avoir du sens dans les 50 prochaines années.

Je peux donner trois orientations, en guise d'exemples, parmi tant d'autres :

- premièrement, en matière de recherche : approfondir notre implication dans les humanités médicales ;
- deuxièmement, du côté de la formation : poursuivre notre travail sur les sciences de l'enfance ;
- troisièmement : rester à l'avant-garde de l'innovation pédagogique et de l'expérience étudiante dans son ensemble.

Sur ces trois domaines, il y a sûrement une discussion à avoir avec l'AP-HP dont le campus Picpus, ouvert depuis la rentrée 2017, se trouve à 500 m de notre futur campus Nation. Il s'agirait là d'imaginer un partenariat avec un nouveau voisin proche sur des domaines d'expertise que nous partageons.

Vous évoquez la notion d'expérience étudiante, une politique que vous portez depuis quelques années, de quoi s'agit-il ?

Les politiques d'expérience étudiante se préoccupent d'abord de l'expérience qu'a l'étudiant de sa formation et ensuite tentent de construire un écosystème propice à auméliorer cette expérience en travaillant sur des questions comme la passion intellectuelle, l'assiduité, l'engagement, aussi bien que l'accompagnement social et le bien-être.

Il s'agit donc d'une approche globale et cela s'inscrit directement dans une logique de réussite et d'employabilité. Nous sommes là dans une démarche d'individualisation des parcours, qui s'inscrit dans une logique de massification de l'accès à l'enseignement supérieur.

Il y a une confusion à éviter, je pense, entre la vie étudiante et l'expérience étudiante. La mise en œuvre des grands axes de la vie étudiante (le logement, la restauration, les bourses sur critères sociaux) revient aux Crous. Les questions d'expérience étudiante, quant à elles, avec cette approche globalisante des temps d'apprentissage (en salle de cours et en dehors des salles de cours) reviennent aux établissements.

Comment évolue ce sujet?

Je pense que nous en sommes à la troisième génération des politiques d'expérience étudiante qui pose notamment la question de « l'agentivité ». L'étudiant doit être acteur de ses expériences de l'enseignement supérieur et il est important d'offrir aux étudiants un équilibre entre savoir, savoir-faire et savoir-être et la possibilité de devenir eux-mêmes forces de proposition voire agents de changement.

Cependant, cela pose des problématiques fondamentales :

- Que devient le rapport enseignant-étudiant quand le numérique catalyse l'innovation pédagogique ?
- Comment renouveler les services à l'étudiant quand l'internationalisation et la mobilité poussent les établissements à se comparer à des modèles internationaux différents ?
- Comment enfin ouvrir les campus au monde socio-économique et faciliter le développement de réseaux professionnels et sociaux chez l'étudiant, indispensables pour qu'il développe son « agentivité » voire même sa capacité à devenir agent de changement ?

Le vécu étudiant se définit par un équilibre entre ce qui se passe dans la salle de classe et dehors, entre la qualité des enseignements et celle des activités péri-universitaires, entre le bien-être intellectuel, moral et physique et les obligations liées au statut d'étudiant.

> *« Le vécu étudiant se définit par un équilibre entre ce qui se passe dans la salle de classe et dehors*

C'est pour ces raisons que je défends l'idée que l'expérience étudiante devienne la colonne vertébrale des politiques universitaires, en articulant le vécu et les temps d'apprentissage.

Ceci nécessite une conception matricielle du temps qui bouscule l'organisation universitaire et provoque des conflits administratifs (l'individualisation des parcours versus la gestion collective) ou pédagogiques (la médiation d'expérience plutôt que la transmission de savoirs).

Pourtant, c'est dans cette construction que l'étudiant acquiert les compétences qui complètent son savoir et qu'il bâtit son employabilité.

Quel regard et quelles attentes portez-vous sur la construction de l'Université de Paris ? Comment voyez-vous l'avenir d'USPC, dont vous êtes aussi directeur délégué vie de campus et expérience étudiante ?

La Sorbonne Nouvelle s'engage pleinement avec ses partenaires privilégiés d'USPC notamment sur les actions de coordination territoriale. C'est à travers ces actions que le projet du regroupement USPC se réalise. Et cela, qu'importe la nature juridique, qui va nécessairement évoluer avec la création de l'Université de Paris.

Aujourd'hui, nous souhaitons garantir la pérennité des services partagés inter-établissements USPC que nous avons créés ensemble, comme Sapiens, le service d'accompagnement aux pédagogies innovantes, ou encore Perl (pôle d'élaboration de ressources linguistiques).

« Garantir la pérennité des services partagés interétablissements

D'autres actions existent :

- Nous continuons à soutenir des engagements pris comme pour le service civique - n'oublions pas que l'USPC était la première université à obtenir l'agrément.
- Nous sommes engagés dans le développement de l'entrepreneuriat étudiant et USPC est chef de file pour le Pepite Créaj-IdF, le plus important de la région.
- USPC reste très impliquée dans le comité de suivi de l'InterComUE/InterCrous travaillant sur le projet d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de promotion sociale, et aujourd'hui nous sommes présents dans les comités scientifique et technique du tout nouvel Observatoire territorial du logement étudiant francilien.
- Par ailleurs, le Festival des idées Paris qui a connu un succès retentissant lors de sa troisième édition en novembre dernier et qui doit aujourd'hui évoluer pour devenir un véritable partenaire de valorisation de projets scientifiques de grande envergure, pour l'ensemble de la communauté universitaire, et un incubateur de projets de création étudiante en voie de professionnalisation.

Cette structure unique et emblématique de la scène scientifique et culturelle parisienne favorisera l'accès grand public à la recherche universitaire, renforcera l'impact de l'activité scientifique sur le territoire francilien et promouvra Paris comme la capitale de la jeune création.

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
17 Rue de la Sorbonne
75005 Paris - FRANCE

Fiche n° 2035, créée le 05/05/14 à 12:42 - MàJ le 12/06/14 à 11:53

© News Tank 2019 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »